

SERVICE AU PUBLIC

## C'EST PARTI POUR LA RÉGIE EAUX & ASSAINISSEMENT !



### BUDGET 2026

Rigueur, solidarité,  
ambition

### TEMPÊTE NILS

La CCRLCM  
pleinement mobilisée  
face à un territoire  
à nouveau meurtri

### TRAVAUX

Une ancienne  
gare transformée  
en micro-crèche  
intergénérationnelle

## SOMMAIRE

### 3 ÉDITO

### 4 VIE INSTITUTIONNELLE

4 Budget 2026. Rigueur, solidarité, ambition

### 8 ENVIRONNEMENT

8 Tempête Nils : la CCRLCM pleinement mobilisée face à un territoire à nouveau meurtri

### 10 SERVICE AU PUBLIC

10 La régie de l'eau et de l'assainissement prend son envol !

### 13 CADRE DE VIE

13 Inauguration du centre intercommunal de santé de Lézignan-Corbières

14 La maison de parentalité, un nouveau lieu de ressources au service des familles

### 16 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

16 Un territoire qui se met en mouvement pour le climat

### 18 INCENDIES

18 Solidarité de l'Association des Maires de l'Aude

### 20 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20 Fonds de concours : la CCRLCM, un moteur de solidarité et d'investissement local

### 22 TRAVAUX

22 La déchetterie des 3F prête à ouvrir ses portes

24 Une ancienne gare transformée en micro-crèche intergénérationnelle

### 26 ENFANCE ET JEUNESSE

26 Convention territoriale globale 2026-2030 : 29 actions pour les familles

### 28 ÉCONOMIE

28 Entreprendre ici, réussir ici : la CCRLCM aux côtés de nos commerçants et artisans

### 29 ENVIRONNEMENT

29 Interview de Marjorie Cepeda, chargée de prévention des déchets à la CCRLCM

### 30 VIVRE ENSEMBLE

30 Cultivons la laïcité : un territoire en dialogue

### 31 AGENDA CULTUREL

#### CONSULTEZ LE SITE DE LA CCRLCM SANS MODÉRATION EN UN SEUL CLIC !

Plus conviviale, plus fonctionnelle, cette version numérique des services de la CCRLCM vous offre un maximum d'informations. Rendez-vous sur : [www.ccrlcm.fr](http://www.ccrlcm.fr)



#### 54 COMMUNES EN TERRE D'AUDE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

Albas Albières Argens-Minervois Auriac Buisse Boutenac Camplong-d'Aude Canet d'Aude Cascastel-des-Corbières Castelnau-d'Aude Conilhac-Corbières Coustouge Cruscades Davejean Dernacueillette Escales Fabrezan Félines-Termenès Ferrals-les-Corbières Fontcouverte Homps Jonquières Lagrasse Lairière Lanet Laroque-de-Fa Lézignan-Corbières Luc-sur-Orbieu Massac Montbrun-des-Corbières Montjoi Montsérét Mouthoumet Moux Ornaisons Palairac Paraza Quintillan Ribaute Roquecourbe-Minervois Roubia Saint-André-de-Roquelongue Saint-Couat-d'Aude Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse Saint-Martin-des-Puits Saint-Pierre-des-Champs Salza Talairan Termes Thézan-des-Corbières Tournissan Tourouzelle Vignevieille Villerouge-Termenès

Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervoises - 48 avenue Charles Cros, 11200 Lézignan-Corbières - Tél. 04 68 27 03 35 Fax. 04 68 27 04 54 - [contact@ccrlcm.fr](mailto:contact@ccrlcm.fr) - [www.ccrlcm.fr](http://www.ccrlcm.fr)

Ce numéro INTERCO'MAG est une publication de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervoises. Directeur de la publication : André Hernandez. Conception-rédaction, photos : service communication / Lézydron / Shutterstock. Direction artistique, maquettes / exécution : agence Rangoon. Crédit photo première de couverture : Shutterstock. Impression : Caiiman Imprimeur. Imprimé à 18 500 exemplaires sur papier PEFC. Dépôt légal à parution. P-ISSN : 3037-2429 / E-ISSN : 3038-236X





## DES PROJETS CONCRETS POUR UN TERRITOIRE QUI AVANCE

À travers ce nouveau numéro d'Interco'Mag, la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois poursuit un objectif constant : informer les habitants sur les actions menées et les projets engagés au service du territoire et de la qualité de vie.

Ce numéro s'ouvre sur la présentation du budget 2026, adopté par le conseil communautaire. Dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires fortes pour les collectivités, la CCRLCM fait le choix d'une gestion à la fois rigoureuse, solidaire et ambitieuse. Investir pour les habitants, soutenir les communes et préserver l'équilibre financier : telles sont les lignes directrices de ce budget, qui traduit concrètement notre projet de territoire.

Parmi les évolutions majeures de cette année figure également la prise de compétence eau et assainissement à l'échelle intercommunale. Ce nouveau service public, désormais pleinement opérationnel, représente un enjeu essentiel pour la sécurisation de la ressource en eau, la modernisation des infrastructures et la qualité du service rendu aux usagers.

Ce début d'année a également été marqué par un épisode climatique particulièrement éprouvant avec le passage de la tempête Nils, qui a durement touché notre territoire. Dans ces moments difficiles, les services communautaires ont su se mobiliser rapidement pour maintenir les services essentiels, sécuriser les infrastructures et accompagner les communes et les habitants. Cet engagement collectif illustre la capacité de notre intercommunalité à agir concrètement face aux crises.

Ce numéro revient aussi sur plusieurs réalisations structurantes au service du cadre de vie : l'inauguration du centre intercommunal de santé de Lézignan-Corbières, la mise en place de nouveaux services pour les familles avec la Maison de la parentalité, ou encore les projets d'aménagement et d'équipements qui participent à l'attractivité de notre territoire.

La CCRLCM poursuit également son engagement dans la transition écologique, notamment à travers la mise en œuvre du PCAET – Plan Climat Air Énergie Territorial, qui entre désormais dans une phase de déploiement opérationnel. Cette démarche collective vise à préparer l'avenir en conciliant développement du territoire, préservation de l'environnement et qualité de vie.

Enfin, vous découvrirez dans ces pages les nombreuses initiatives qui font vivre notre territoire : soutien aux communes et à l'économie locale, modernisation des équipements publics, actions en faveur de la culture, de la jeunesse et du vivre-ensemble. Autant de projets et d'actions qui témoignent d'une conviction forte : un territoire se construit dans la durée, par l'engagement collectif des élus, des agents, des partenaires et des habitants.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro d'Interco'Mag.

**André Hernandez**  
Président de la Communauté de Communes  
Région Lézignanaise Corbières Minervois



# BUDGET 2026

## RIGUEUR, SOLIDARITÉ, AMBITION



### INVESTIR POUR LES HABITANTS SOUTENIR LES COMMUNES PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires croissantes, la CCRLCM adopte pour 2026 un budget ambitieux, équilibré et responsable.

Le budget principal 2026 s'élève à :

**53,408 M€**  
AU TOTAL

**33,970 M€**  
EN FONCTIONNEMENT

**19,438 M€**  
EN INVESTISSEMENT

### UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

À FIN 2025

**86 €**

D'AUTOFINANCEMENT NET PAR HABITANT  
(40 % supérieur à la moyenne des inter-  
communalités comparables)

**- 4,471 M€**

DE DETTE  
SUR LA PÉRIODE 2020-2025

**1,3 AN**

CAPACITÉ  
DE DÉSENDETTEMENT

**PRÈS DE  
6 M€**

FONDS  
DE ROULEMENT

Un budget structuré, piloté et maîtrisé, qui s'appuie sur une situation financière saine à l'issue de l'exercice 2025.

La CCRLCM investit tout en réduisant sa dette.

## UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉE

La section de fonctionnement est votée en équilibre à 33,970 M€.

### OÙ VA L'ARGENT ?

25,525 M€ DE DÉPENSES RÉELLES

Les principales dépenses concernent :

- Collecte et traitement des déchets
- Fonctionnement des crèches et centres de loisirs
- Réseau des médiathèques et conservatoire
- Programmation culturelle
- Subventions aux associations sportives, culturelles et touristiques
- Centre intercommunal de santé
- Services mutualisés et supports



## SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES EN 2026



**1,384 M€**  
d'attributions de compensation  
reversées aux communes



**0,2 M€**  
de Dotation de Solidarité Communautaire  
reversée aux communes



**0,450 M€**  
reversé pour l'aide à l'investissement  
des communes

La CCRLCM **soutient financièrement ses communes membres** tout en maintenant ses propres équilibres.

## DES RECETTES STABLES ET MAÎTRISÉES

En 2026, pas d'augmentation des taux de fiscalité et de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Les taux intercommunaux n'ont pas augmenté depuis 2013.

## UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE : 19,438 M€

La section d'investissement est votée en équilibre à 19,438 M€.

**14,761 M€**  
DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Les investissements 2026 s'articulent autour de trois priorités :



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Zones d'activités économiques
- Structuration du foncier économique
- Aide à l'immobilier d'entreprise



### SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX

- Crèches
- Relais Petite Enfance
- Équipements culturels
- Santé



### CROISSANCE VERTE

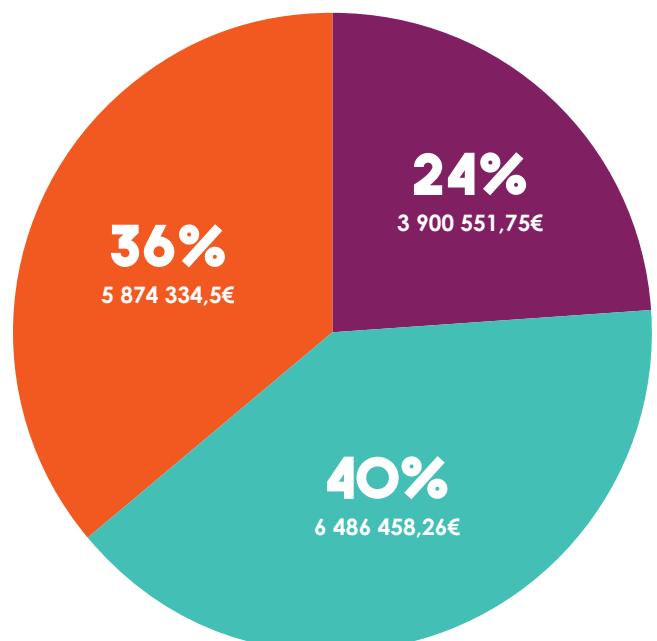
- Déchetteries
- Colonnes enterrées
- Aire de covoiturage
- Gestion de l'eau et de l'assainissement (28 communes)



DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENT PRÉVUES EN 2026 Y COMPRIS SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES ET CABANONS DE BORIES SOIT :

**16,261 M€**

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- CROISSANCE VERTE
- SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX



## 301 € D'INVESTISSEMENT PAR HABITANT

Le niveau d'investissement reste particulièrement élevé pour une intercommunalité de cette strate. La CCRLCM poursuit son Plan Pluriannuel d'Investissement, garantissant cohérence et visibilité à long terme.



## UNE INTERCOMMUNALITÉ QUI TIENT SES ENGAGEMENTS

- ✓ Budget voté **en équilibre**
- ✓ Investissement **soutenu**
- ✓ Désendettement **continu**
- ✓ Fiscalité **stable**
- ✓ Reversements aux communes **maintenus**

## UNE ÉQUATION RARE

La CCRLCM démontre qu'il est possible :

- ✓ d'investir fortement,
- ✓ de maintenir des services publics de qualité,
- ✓ de soutenir les communes,
- ✓ sans augmenter les impôts,
- ✓ tout en réduisant la dette.

Le Budget 2026 s'inscrit dans la continuité d'une gestion rigoureuse et d'un projet de territoire structuré.

## BUDGET CONSOLIDÉ : 71,3 M€

Avec ses budgets annexes (eau, assainissement, santé, zones d'activités...), le budget consolidé atteint près de 71,3 M€.



Plan de composition de l'aire intercommunale de covoiturage en sortie d'autoroute dont les travaux ont commencé en mars 2026

Le Budget 2026 n'est pas seulement un document comptable. C'est la traduction concrète d'un projet politique clair :

- renforcer les services publics,
- accompagner les communes,
- préparer l'avenir,
- sécuriser les finances du territoire.

Une gestion responsable au service des habitants.



# TEMPÊTE NILS

## LA CCRLCM PLEINEMENT MOBILISÉE FACE À UN TERRITOIRE À NOUVEAU MEURTRI

La tempête NILS a durement frappé notre territoire, provoquant des vents violents, des pluies intenses et des crues importantes, notamment celle de l'Aude. Comme dans de nombreux secteurs du sud de la France, les conséquences ont été immédiates : arbres déracinés, routes encombrées, coupures d'électricité et des télécommunications, infrastructures fragilisées et réseaux d'eau impactés. Face à cet épisode météorologique exceptionnel, la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervoises (CCRLCM) s'est immédiatement mobilisée pour assurer la sécurité des habitants, maintenir les services essentiels et préparer le retour à la normale dans les meilleurs délais.

### PRÉPARER LE TERRAIN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ

Les vents violents ont entraîné la chute de nombreux arbres et branches, obstruant les voies d'accès et menaçant les lignes électriques. Afin de permettre aux équipes d'ENEDIS d'intervenir rapidement et en toute sécurité, les services de la CCRLCM ont procédé à :

- l'enlèvement des arbres tombés sur la voirie,
- le dégagement des obstacles entravant l'accès aux réseaux,
- la sécurisation des zones les plus exposées.

Ce travail en amont a été déterminant pour accélérer les opérations de rétablissement du courant et limiter la durée des coupures pour les habitants.

### UNE SITUATION CRITIQUE SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Au-delà des dégâts visibles, la tempête NILS a généré une problématique plus complexe et plus insidieuse : celle de l'eau potable. La crue de l'Aude a provoqué la submersion de plusieurs installations, notamment à Roquecourbe et Montbrun. Les puits ainsi que la bache de reprise ont été noyés par les eaux en crue. Dans ces conditions extrêmes, le système a donc pompé de l'eau venant directement de l'Aude, et non plus dans les conditions habituelles d'approvisionnement en eau potable.

Cette situation exceptionnelle a imposé un travail rigoureux et indispensable :

- nettoyage complet des bâches de reprise,
- désinfection approfondie des installations,
- contrôle de l'ensemble du circuit avant toute remise en service,
- analyses sanitaires renforcées.

La priorité absolue a été la sécurité sanitaire des habitants. Aucun village concerné n'a été réalimenté sans garanties strictes sur la qualité de l'eau distribuée. Les équipes techniques ont été pleinement mobilisées pour assurer un retour à la normale dans les meilleures conditions possibles.

### MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS PENDANT LA TEMPÊTE

Malgré les conditions difficiles, la CCRLCM a tenu à assurer la continuité des services publics les plus sensibles.

### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : UNE PRIORITÉ SOCIALE

Le service de portage de repas à domicile a été maintenu durant toute la période de crise. Pour de nombreuses personnes âgées ou fragiles, ce service représente bien plus qu'un simple repas : c'est un lien social, une sécurité et une garantie d'accompagnement. Les agents se sont adaptés aux conditions de circulation parfois délicates pour assurer la livraison, démontrant un engagement exemplaire au service des habitants.

## SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE ASSURÉ

Le service d'aide et de maintien à domicile a également été assuré. Dans un contexte où certaines familles pouvaient se retrouver isolées ou privées d'électricité, la présence des intervenants à domicile a constitué un soutien essentiel pour les publics les plus vulnérables. Cette continuité d'action illustre la solidarité et la réactivité des services communautaires, même en situation de crise majeure.

## RÉOUVERTURE RAPIDE DES CRÈCHES : UN SIGNAL FORT DE RÉSILIENCE

Les établissements d'accueil de la petite enfance ont également été impactés par le passage de la tempête. Toutefois, grâce à l'implication des équipes et aux vérifications de sécurité effectuées rapidement, certaines crèches ont pu rouvrir dès le lendemain. La crèche de Talairan, plus fortement touchée, a quant à elle rouvert le lundi suivant, après les contrôles nécessaires. Ces réouvertures rapides ont permis aux familles de retrouver une solution d'accueil pour leurs enfants et de reprendre une activité professionnelle dans un contexte déjà éprouvant. Elles témoignent de la capacité d'adaptation et de réorganisation des équipes communautaires.



## PRÉPARER L'AVENIR

Au-delà de la gestion immédiate de la crise, cette tempête constitue aussi un retour d'expérience précieux. Les services communautaires analyseront les événements afin d'améliorer encore les dispositifs de prévention, de sécurisation des installations et de gestion de crise. Car si les tempêtes passent, l'engagement au service du territoire,

## UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE ET SOLIDAIRE

La tempête NILS rappelle la vulnérabilité de nos territoires face aux aléas climatiques, dont l'intensité semble s'accroître. Elle met également en lumière l'importance d'une collectivité organisée, réactive et solidaire.

À travers :

- la coordination avec les partenaires techniques,
- la sécurisation des infrastructures,
- la gestion sanitaire du réseau d'eau,
- le maintien des services essentiels,
- la réouverture rapide des équipements communautaires,

la CCRLCM a démontré sa capacité à faire face à une situation exceptionnelle avec professionnalisme et détermination.

lui, demeure. La CCRLCM tient à saluer l'implication de l'ensemble de ses agents, des élus, des partenaires techniques et des services de secours, ainsi que la solidarité des habitants qui ont fait preuve de patience et de responsabilité dans ces moments difficiles. Face aux épreuves, notre territoire a montré sa capacité à se mobiliser collectivement. Et c'est ensemble que nous poursuivrons le travail de reconstruction et d'adaptation.



## UN DÉMARRAGE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES : DES INTEMPÉRIES HISTORIQUES

À peine la compétence transférée, le service a dû faire face à des conditions météorologiques exceptionnelles. Depuis le début du mois de décembre, le territoire du Lézignanais a enregistré entre 650 et 700 mm de pluie, soit l'équivalent — voire davantage — d'une année normale de précipitations. À titre de comparaison, cela représente presque deux fois le cumul enregistré sur l'ensemble de l'année 2024. Ces épisodes pluvieux intenses s'inscrivent dans une dynamique méditerranéenne marquée par des phénomènes orageux stationnaires et des sols saturés en eau. Dans l'Aude, la tempête NILS, qui a touché le département en février, a accentué la situation : pluies soutenues, vents violents et crues rapides ont fragilisé les infrastructures, provoquant coupures d'électricité et dysfonctionnements hydrauliques. Pour le nouveau service intercommunal, le baptême du feu a été immédiat.

## EAU POTABLE : SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN SITUATION DE CRISE

Certaines communes ont été particulièrement touchées.

### MISE EN PLACE DE SOLUTIONS D'URGENCE

Les réseaux ayant subi des perturbations importantes, des mesures exceptionnelles ont été prises :

- Remplissage des citernes à Roquecourbe et Montbrun,
- Livraison d'eau en bouteille pendant deux semaines afin de garantir un accès à l'eau potable aux habitants concernés.

Grâce à la mobilisation des équipes techniques et administratives de la CCRLCM, et à la coordination avec les partenaires institutionnels, la remise en service globale du réseau a pu intervenir le 24 février. Les dernières analyses réalisées par l'ARS le 25 février ont confirmé la conformité sanitaire, avec des résultats validés le 27 février. D'autres interventions ponctuelles ont également été nécessaires, notamment sur des réservoirs impactés par des coupures d'électricité. À titre d'exemple, une palette d'eau a été distribuée à Quintillan en soutien aux habitants.

### RÉPARATIONS APRÈS GEL ET INTEMPÉRIES

Les épisodes de gel combinés aux fortes pluies ont fragilisé certaines conduites d'eau potable. Au mois de janvier, les équipes ont dû assurer une dizaine de réparations sur des réseaux endommagés. Ces interventions, souvent réalisées en urgence, témoignent de la réactivité et de l'engagement des agents mobilisés sur le terrain, parfois dans des conditions météorologiques difficiles.



Intérieur de la chambre de vannes du réservoir d'eau potable de Luc-Sur-Orbieu



Captage d'eau potable de Lanet

## ASSAINISSEMENT : DES RÉSEAUX SOUS PRESSION

Le réseau d'assainissement n'a pas été épargné.

### DES VOLUMES D'EAU EXCEPTIONNELS

Les précipitations massives ont provoqué des entrées d'eaux parasites dans les réseaux d'assainissement (infiltrations d'eaux pluviales dans les canalisations d'eaux usées). Résultat : une surcharge hydraulique des réseaux et des stations d'épuration. À Luc-sur-Orbieu notamment, ces apports massifs ont entraîné d'importants débordements.

De manière générale, les stations d'épuration ont connu :

- Des perturbations de fonctionnement,
- Un encrassement accéléré des réseaux,
- Des besoins de débouchage importants.

### UN RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

Si la situation est aujourd'hui stabilisée, le retour complet à un fonctionnement optimal nécessitera plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Les sols restent gorgés d'eau et les réseaux doivent progressivement retrouver un régime hydraulique normal. Des diagnostics complémentaires seront engagés pour identifier les points sensibles et renforcer la résilience des infrastructures face aux événements climatiques extrêmes, appelés à se multiplier.

## ET MAINTENANT ? LES CHANTIERS À VENIR

Malgré ce contexte exigeant, le service poursuit son programme d'investissement. Parmi les opérations en cours ou sur le point de démarrer :

- Le réservoir de Saint-Couat,
- Le réservoir de Saint-André-de-Roquelongue.

D'autres travaux seront programmés prochainement, en fonction de la notification des subventions de l'Agence de l'Eau. Ces investissements visent un double objectif :

- **Sécuriser l'approvisionnement en eau potable**
- **Moderniser et fiabiliser les infrastructures d'assainissement.**

## UNE COMPÉTENCE STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

La gestion intercommunale de l'eau et de l'assainissement représente bien plus qu'un simple transfert administratif. Elle permet :

- **Une mutualisation des moyens techniques et humains,**
- **Une meilleure capacité d'investissement,**
- **Une harmonisation progressive des pratiques,**
- **Une gestion plus solidaire à l'échelle du territoire.**

Le contexte climatique récent nous rappelle à quel point l'eau est une ressource précieuse et stratégique. Garantir sa qualité, sa continuité de distribution et la performance des systèmes d'assainissement est un enjeu majeur pour la santé publique, l'environnement et l'attractivité du territoire.

Le nouveau service Eau & Assainissement de la CCRLCM a démarré dans des conditions particulièrement exigeantes. Mais il a d'ores et déjà démontré sa capacité d'adaptation, sa réactivité et la mobilisation de ses équipes. Une chose est certaine : l'engagement est là, et il est durable.

# INAUGURATION CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

## UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE L'ACCÈS AUX SOINS

Le samedi 24 janvier, la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois a inauguré le Centre Intercommunal de Santé de Lézignan-Corbières, en présence des partenaires institutionnels, des élus et de nombreux habitants. Ce temps officiel marque l'aboutissement d'un projet engagé pour répondre à un enjeu majeur du territoire : garantir un accès aux soins de proximité, dans un contexte de tension croissante sur la démographie médicale. « Nous savions qu'un cabinet médical allait fermer en centre-ville et que, si nous ne faisons rien, Lézignan risquait de se retrouver en situation de désert médical. Il fallait agir, vite et efficacement », a rappelé André Hernandez, président de la CCRLCM.

## ANTICIPER POUR ÉVITER TOUTE RUPTURE DE SOIN

Engagée de longue date dans une politique de santé de proximité, la Communauté de communes a fait le choix du salariat médical, après concertation avec les professionnels de santé du territoire. Ce modèle permet de proposer des conditions d'exercice attractives et sécurisées, tout en assurant la continuité du service public. Dès l'été 2025, une solution transitoire a permis aux médecins salariés de consulter dans des locaux provisoires, évitant toute rupture de soins pour la population. Parallèlement, la construction du centre de santé intercommunal a été menée dans des délais particulièrement courts.




## UN PROJET COLLECTIF ET PARTENARIAL

Implanté à proximité immédiate de l'hôpital et d'autres professionnels de santé, le centre offre aujourd'hui un équipement moderne, fonctionnel et évolutif. Il accueille plusieurs médecins, une sage-femme, une infirmière en pratique avancée, ainsi qu'une équipe administrative dédiée. Lors de l'inauguration, Hélène Sandragne, présidente du Département de l'Aude, Vincent Bounes, vice-président de la Région Occitanie en charge de la santé, ainsi que Thierry Mailles, sous-préfet de l'Aude, ont salué la mobilisation collective des partenaires publics aux côtés des élus communautaires. « Ce centre est le fruit d'un travail collectif exemplaire. Il illustre la capacité des collectivités à agir ensemble pour répondre concrètement aux besoins des habitants », a souligné André Hernandez. Ouvert au public depuis fin octobre 2025, le centre de santé intercommunal constitue désormais un maillon essentiel de l'offre de soins sur le territoire. Au regard du succès rencontré par ce projet, une extension du bâtiment est d'ores et déjà programmée pour 2026.

## CHIFFRES CLÉS


  
**LOCALISATION**  
LÉZIGNAN-CORBIÈRES

  
**SURFACE**  
450M<sup>2</sup>

  
**CAPACITÉ**  
5 CABINETS  
DE CONSULTATION

  
**PROFESSIONNELS ACCUEILLIS**  
5 MÉDECINS GÉNÉRALISTES,  
1 SAGE-FEMME, 1 INFIRMIÈRE  
EN PRATIQUE AVANCÉE

  
**ÉQUIPE ADMINISTRATIVE**  
3 ASSISTANTES

  
**COÛT DE L'OPÉRATION**  
1,9 M€ TTC  
SUBVENTIONNÉ À 63%  
SOIT 1,197 M€ TTC

  
**FINANCEMENTS**  
RÉGION-EUROPE  
(FONDS FEDER) 0,622 M€ TTC,  
ÉTAT 0,475 M€ TTC,  
DÉPARTEMENT 0,100 M€ TTC

  
**OUVERTURE AU PUBLIC**  
OCTOBRE  
2025

Le saviez-vous ?

La CCRLCM optimise ses dépenses par la recherche de subventions auprès des autres collectivités et de l'État.



# UN NOUVEAU LIEU DE RESSOURCES AU SERVICE DES FAMILLES

La Communauté de Communes Région Léznanaise Corbières Minervoises poursuit son engagement en faveur des familles en prenant en charge la gestion de la Maison de la parentalité, récemment construite par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Située rue des Romains à Léznigan-Corbières, à proximité du lycée et du siège de l'intercommunalité, la Maison de la parentalité s'inscrit pleinement dans un pôle de services dédié à l'enfance et à la famille. Elle est par ailleurs attenante à la future crèche intercommunale, dont le maître d'œuvre a été désigné avant l'été 2025.

## UN PROJET ISSU D'UN APPEL À PROJETS DE LA CAF

La CCRLCM avait répondu favorablement à l'appel à projets lancé par la CAF afin d'assurer l'animation et le fonctionnement de ce nouvel équipement. L'objectif était clair : proposer un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, ouvert à tous les parents, quels que soient leur situation, leurs besoins ou leur parcours. La Maison de la parentalité a vocation à devenir un lieu ressource, permettant d'apporter des réponses concrètes aux questions liées à la parentalité et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

## UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de la convention signée avec la CAF, plusieurs missions ont été confiées à la Communauté de Communes. Parmi les objectifs définis figurent notamment :

- l'information sur les questions spécifiques liées à la parentalité,
- l'accueil inconditionnel des familles,
- l'appui aux collectifs de parents,
- la mise à disposition de services et de dispositifs dédiés au soutien à la parentalité,
- l'organisation de rencontres et d'actions en lien avec les acteurs et professionnels du territoire.

**« Dans la convention qui nous lie avec la CAF, nous avons souhaité transférer notre service Petite enfance dans les locaux de la Maison de la parentalité, afin de renforcer la cohérence de notre action en direction des familles »**

**souligne André Hernandez, président de la CCRLCM.**

## UNE ORGANISATION OPTIMISÉE DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

Ce transfert permet également d'optimiser l'organisation des services communautaires. Les bureaux libérés au siège de la CCRLCM ont été ainsi attribués au nouveau service intercommunal de l'eau et de l'assainissement, qui est opérationnel à compter du 1er janvier. Avec la Maison de la parentalité, la Communauté de Communes confirme sa volonté de développer des services de proximité, adaptés aux besoins des habitants et construits en partenariat avec les institutions et les acteurs locaux.

## À QUI S'ADRESSE LA MAISON DE LA PARENTALITÉ ?

La Maison de la parentalité est ouverte à toutes les familles du territoire, quels que soient leur situation ou leurs besoins.

Elle s'adresse notamment :



aux parents, futurs parents et familles



aux jeunes parents en recherche d'informations ou de soutien



aux parents confrontés à des questionnements éducatifs, relationnels ou organisationnels



aux collectifs de parents et associations



aux professionnels et acteurs locaux intervenant dans le champ de la parentalité

Lieu d'accueil inconditionnel, la Maison de la parentalité propose **information, écoute, accompagnement et orientation**, dans une logique de proximité et de partenariat.



## LES PARTENAIRES DU PROJET

La Maison de la parentalité est le fruit d'un travail partenarial étroit, associant institutions, acteurs locaux et services intercommunaux.

### LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Porteuse de l'appel à projets, la CAF accompagne et soutient la mise en place de la Maison de la parentalité, dans le cadre de sa politique en faveur du soutien à la parentalité.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS

La CCRLCM assure l'animation et le fonctionnement du lieu, en lien avec ses services, notamment le service Petite enfance, intégré à la Maison de la parentalité.

### LES ACTEURS ET PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Associations, structures sociales, éducatives et médico-sociales, ainsi que les professionnels intervenant auprès des familles, sont associés à la démarche afin de proposer un accompagnement coordonné et adapté aux besoins des habitants.

Ce partenariat permet de garantir une offre de services cohérente, accessible et de proximité, au bénéfice des familles du territoire.

# CCRLCM

# UN TERRITOIRE QUI SE MET EN MOUVEMENT POUR LE CLIMAT

## PCAET 2020-2026 : SIX ANS POUR STRUCTURER UNE STRATÉGIE AIR-ÉNERGIE-CLIMAT À L'ÉCHELLE DE 54 COMMUNES

Le climat change, les étés se réchauffent, l'énergie coûte plus cher, et la qualité de l'air devient un enjeu de santé publique. Face à ces défis, les collectivités locales ne sont pas de simples spectatrices : elles deviennent des actrices de terrain. C'est précisément l'objectif du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), un document stratégique obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. À la CCRLCM, le PCAET s'inscrit pleinement dans le mandat 2020-2026, avec une démarche progressive : diagnostic, concertation, plan d'actions, consultation officielle... puis mise en œuvre.



## 2020-2022 : POSER LES BASES ET OUVRIR LA CONCERTATION

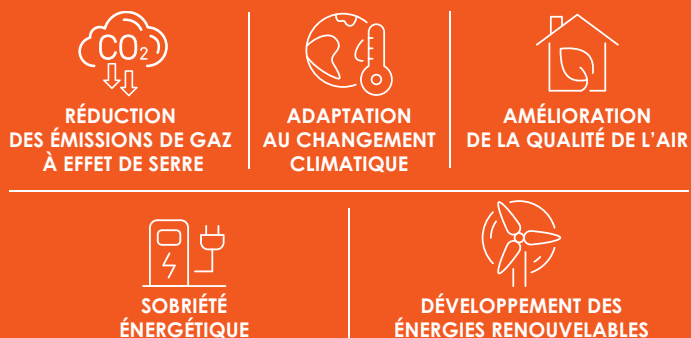
Dès le début du mandat, la CCRLCM engage les premières étapes clés :

- diagnostic territorial,
- mobilisation des élus,
- lancement d'une concertation, avec un garant.

Cette dynamique prend une dimension particulièrement forte en 2022, avec l'organisation d'un forum citoyen PCAET. Ce choix n'est pas anodin : il traduit une volonté claire de co-construction, en impliquant les habitants dès les premières années du mandat.

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE MAIS SURTOUT UN OUTIL CONCRET

Le PCAET n'est pas un rapport de plus : il sert à organiser les politiques locales autour de cinq grands enjeux :



Selon la définition reprise par le Cerema, le PCAET est un outil de planification stratégique et opérationnelle qui permet de traiter ensemble les enjeux air-énergie-climat. Autrement dit : ce plan n'est pas un simple "cadre". Il doit se traduire par des actions visibles, des choix budgétaires, et une trajectoire de transformation du territoire.



## 2023-2024 : CONSTRUIRE LE PLAN D'ACTIONS

Une fois les bases posées, la démarche entre dans une phase plus technique et structurée. Le PCAET suit généralement plusieurs étapes réglementaires :

- diagnostic climat-air-énergie
- définition d'une stratégie territoriale
- élaboration du programme d'actions
- consultation officielle
- adoption finale

Sur la période 2023-2024, la CCRLCM progresse vers la finalisation du plan, en structurant le programme d'actions 2021-2026 et en consolidant les orientations.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### 2025 : L'ANNÉE CHARNIÈRE

S'il fallait retenir un tournant, ce serait 2025. Cette année marque une accélération finale :

- finalisation du PCAET,
- publication du registre des contributions,
- bilan de la participation,
- mise à disposition du public.

La CCRLCM organise une consultation du public par voie électronique (PPVE), dans le cadre du Code de l'environnement.

**Dates clés : du 24 octobre au 24 novembre 2025**

Le bilan est publié ensuite, avec une approbation finale en décembre 2025.

### DES AXES STRUCTURANTS : LOGEMENT, MOBILITÉS, ÉNERGIE

Le PCAET repose sur des axes indispensables tenant compte des politiques nationales et régionales. Le document met en avant plusieurs blocs d'actions.

#### HABITAT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le logement est un levier central : c'est souvent là que se jouent la sobriété, la réduction des consommations, et la lutte contre la précarité énergétique.

**Parmi les actions citées :**

- conseil énergétique aux habitants,
- aides aux travaux,
- structuration d'une filière rénovation.

#### MOBILITÉS DURABLES

Autre pilier : la mobilité. Sur un territoire composé de 54 communes, les déplacements quotidiens pèsent lourd dans l'empreinte carbone.

**Le PCAET prévoit notamment :**

- le développement des modes actifs,
- un schéma cyclable,
- l'amélioration des transports collectifs.

#### ÉNERGIES RENOUVELABLES

Enfin, la transition passe aussi par la production locale.

**Le document cite :**

- l'accompagnement du photovoltaïque,
- une étude sur la méthanisation / biogaz,
- le développement de réseaux de chaleur.

### 2026 : DU PLAN À L'ACTION

Le mandat 2021-2026 correspond à une période complète : élaboration, concertation, finalisation administrative en 2025, puis déploiement des actions à partir de 2026. C'est un point essentiel : un PCAET ne se juge pas uniquement sur sa rédaction, mais sur sa capacité à devenir un levier de transformation durable du territoire.

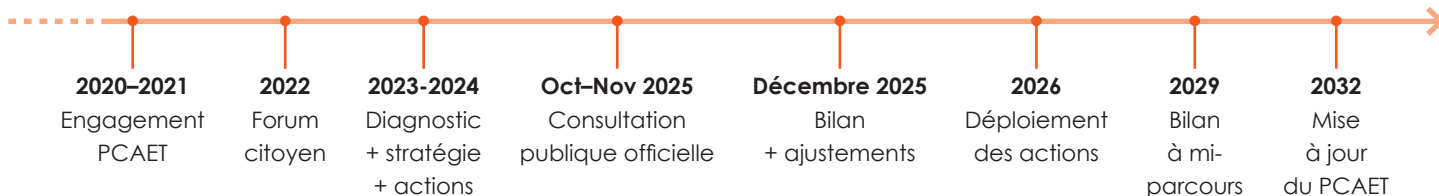
### UNE TRAJECTOIRE COLLECTIVE

Au fond, ce plan raconte quelque chose de plus large : la montée en puissance d'une intercommunalité qui structure son action face à des enjeux devenus incontournables. La CCRLCM s'inscrit dans un mouvement national... mais avec une réalité très locale : des habitants, des communes, des choix concrets, et une ambition de transition qui doit être lisible, partagée et suivie.



Des actions concrètes : habitat, mobilités, énergies renouvelables

### SYNTHÈSE CHRONOLOGIQUE



# ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AUDE UNE SOLIDARITÉ COLLECTIVE FACE À L'INCENDIE DES CORBIÈRES

Réunis le 7 janvier 2026 à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, les Maires de l'Aude ont tenu un conseil d'administration délocalisé de l'Association des Maires de l'Aude (AMA), consacré au bilan de la mobilisation engagée après le gigantesque incendie des Corbières survenu à l'été 2025. Ce temps d'échange a permis de mesurer l'ampleur de l'élan de solidarité déclenché à l'échelle locale, départementale et nationale, mais aussi d'aborder les premières étapes de l'accompagnement des territoires durablement touchés.

## UN FONDS DE SOLIDARITÉ À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Dès le 8 août 2025, l'Association des Maires de l'Aude, en lien avec l'Association des Maires de France, a lancé un fonds de solidarité afin de soutenir les communes impactées par l'incendie, tant pour la gestion de crise que pour les premières phases de reconstruction. À ce jour, ce fonds a permis de recueillir près de 900 000 euros, grâce à la mobilisation de particuliers, d'entreprises et de nombreuses collectivités, dont une part importante de communes de l'Aude, mais aussi de départements voisins et de collectivités de toute la France. Lors de cette réunion, les premiers chèques ont été remis aux communes sinistrées, à la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois, à la Chambre d'agriculture de l'Aude ainsi qu'au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), afin de contribuer à la prise en charge des dépenses engagées.

## LA CCRLCM PLEINEMENT CONCERNÉE

La CCRLCM figure parmi les bénéficiaires de cette première phase de redistribution, notamment pour la remise en état de la déchetterie de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, la gestion des déchets liés à l'incendie et les surcoûts de personnel mobilisé durant la crise. Au-delà de l'aide financière, cette réunion a été l'occasion de rappeler le rôle essentiel joué par les intercommunalités dans la coordination des moyens, la solidarité entre communes et l'accompagnement des élus locaux confrontés à des situations exceptionnelles.



## ANTICIPER LES BESOINS À VENIR

Les maires présents ont également partagé une volonté commune : ne pas précipiter la redistribution du solde du fonds, afin de pouvoir répondre aux besoins qui pourraient apparaître dans les mois à venir, notamment en matière de reconstruction, de remise en état des infrastructures et de prévention des risques liés à l'érosion et aux intempéries sur des sols fragilisés. Dans un contexte marqué par plusieurs années de sécheresse, les élus ont souligné l'importance d'une approche progressive, concertée et adaptée aux réalités de terrain.

## UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE DES ÉLUS

En conclusion, le président de l'Association des maires de l'Aude, Éric Ménassi, a salué l'engagement constant des maires et des collectivités durant cette période de crise, rappelant que la solidarité et le travail collectif restent des leviers essentiels pour faire face à des événements d'une telle ampleur. Cette réunion à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse illustre une nouvelle fois la capacité des élus locaux et des territoires à faire front ensemble, dans l'intérêt des habitants et de la reconstruction durable des communes touchées.



## CHIFFRES CLÉS DE LA SOLIDARITÉ

900 000 €

COLLECTÉS APRÈS L'INCENDIE DES CORBIÈRES

900+ DONATEURS

PARTICULIERS, ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS



17

COMMUNES DIRECTEMENT IMPACTÉES



AIDES VERSÉES COMMUNES, CCRLCM, SDIS, CHAMBRE D'AGRICULTURE



SOUTIEN ÉVOLUTIF ADAPTÉ AUX BESOINS À VENIR

# FONDS DE CONCOURS

## LA CCRLCM, UN MOTEUR DE SOLIDARITÉ ET D'INVESTISSEMENT LOCAL

Depuis 2021, la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM) a mis en place un dispositif volontaire et structurant de fonds de concours destiné à soutenir les projets des communes du territoire. Ce mécanisme, profondément ancré dans une logique de solidarité territoriale et de coopération intercommunale, se révèle être un levier concret pour favoriser des investissements locaux cohérents et ambitieux, avec sa dotation de 50 000 € par commune, soit un montant global de 2 700 000 € pour la durée du mandat.

### UN DISPOSITIF VOLONTAIRE, ENCADRÉ ET EN EXPANSION

Les fonds de concours constituent un mécanisme juridique particulier, prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, autorisant un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre à participer au financement d'équipements communaux, même hors de ses compétences habituelles, sous conditions d'accord des conseils communautaires et municipaux concernés. La CCRLCM a adopté ce dispositif pour la période 2021-2026, avec des critères d'attribution qui visent à encourager des projets structurants, porteurs de cohésion sociale, environnementale ou d'innovation locale.



Mouthoumet : Aménagement du cœur de village



Moux : Maison des associations



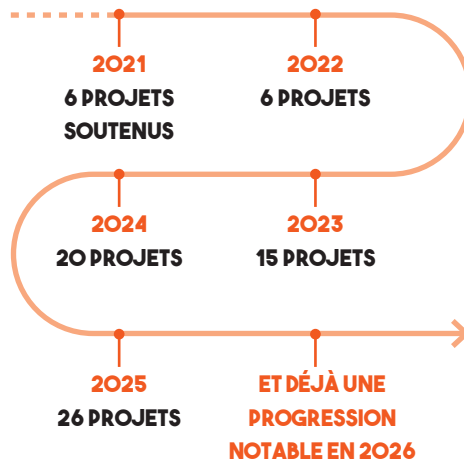
Lanet : Réhabilitation de la mairie et aménagement d'espaces extérieurs



Monibrun : Aménagement d'un City-Park

## DES CHIFFRES QUI TÉMOIGNENT D'UNE MONTÉE EN PUISSANCE

Depuis son lancement, le fonds de concours de la CCRLCM a connu une dynamique très positive :



Cette progression régulière souligne l'appropriation croissante de cet outil par les communes du territoire, un signe fort de confiance dans le rôle d'accompagnement de l'intercommunalité.

### À CE JOUR



**71 DOSSIERS**  
déposés  
au total



**53 COMMUNES**  
ont sollicité  
le fond



**52 COMMUNES**  
ont été  
soutenues



**1 DOSSIER**  
(Lézignan-Corbières)  
est en cours  
d'instruction



**24 COMMUNES**  
ont déjà sollicité  
l'enveloppe maximale  
de 50 000 €

Les sommes déjà versées s'élèvent à **1,109 M€**, avec **un reste à payer de 1,121 M€**. Avec **un taux de réalisation de 81,45 %**, le dispositif confirme son efficacité opérationnelle et son rôle de stimulation de l'investissement local.

## UN OUTIL AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES PROJETS CONCRETS

Les fonds de concours permettent de soutenir une grande diversité d'actions locales : rénovation de patrimoine communal, aménagements publics, équipements structurants, modernisation des services municipaux, ou encore projets environnementaux et énergétiques. C'est une manière pour la CCRLCM de mettre en cohérence son projet de territoire avec les besoins concrets des communes. Ce dispositif, tout en restant encadré juridiquement, donne une souplesse d'action essentielle aux petites et moyennes communes, qui disposent souvent de capacités financières plus limitées pour soutenir des projets d'envergure ou des investissements structurants.

## UNE DÉMARCHÉ DE SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE RENFORCÉE

Loin d'être un simple instrument financier, ce fonds de concours est un outil de solidarité et de coopération entre la CCRLCM et ses communes membres. Il illustre la volonté de l'intercommunalité d'impliquer durablement les communes dans la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé, tout en permettant un accès plus équitable aux ressources et aux opportunités d'investissement. À l'heure où les collectivités locales doivent répondre à des défis multiples (cohésion sociale, transition écologique, revitalisation des centre-bourgs ou encore adaptation aux mutations économiques), un dispositif comme celui des fonds de concours est un levier précieux pour co-construire un avenir durable et solidaire.

# LA DÉCHETTERIE DES 3F PRÊTE À OUVRIR SES PORTES



À quelques kilomètres de Lézignan-Corbières, la nouvelle déchetterie des 3F – destinée aux habitants de Ferrals, Fabrezan, Fontcouverte, Camplong-d'Aude et Moux – entre dans sa dernière ligne droite. Les équipes étaient réunies sur site mardi 17 février pour une visite de chantier marquant l'achèvement imminent des travaux.

## UNE OUVERTURE PRÉVUE TRÈS PROCHAINEMENT

Si les enrobés devaient encore être posés, le chantier était quasiment finalisé. « D'ici un mois, les travaux seront terminés », précisait Gilles Grimal, directeur du pôle éco-environnement de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM). L'ouverture au public interviendra toutefois courant avril, en raison d'un léger retard dans l'électrification du site.



## UN ÉQUIPEMENT MODERNE, FONCTIONNEL ET AUX NORMES

Cette nouvelle infrastructure remplace l'ancienne déchetterie, située à une centaine de mètres. Conçue sur le même modèle que les sites récents de Lézignan et d'Escales, elle répond pleinement aux normes actuelles et aux exigences environnementales.

### LE SITE PROPOSE



**11** QUAIS  
DE DÉCHARGEMENT  
facilitant la circulation des usagers



**18** CATÉGORIES  
DE DÉCHETS  
RECYCLABLES



### UN ACCÈS SÉCURISÉ PAR QR CODE

avec une solution alternative prévue pour les personnes ne disposant pas de smartphone.

Signalétique homogène, circulation optimisée, organisation claire des flux : l'objectif est d'offrir aux habitants un service plus fluide, plus sûr et plus performant.

## UN MAILLAGE TERRITORIAL RENFORCÉ

La déchetterie des 3F s'inscrit dans un vaste plan de modernisation engagé par la CCRLCM en début de mandat. Comme le rappelait son président, André Hernandez :

“ *Nous avons programmé la construction de quatre nouvelles déchetteries : Lézignan et Escales sont opérationnelles, celle des 3F est en phase d'achèvement, tandis que celle de Luc reste suspendue à un recours. Parallèlement, nous avons rénové Saint-Laurent et prévoyons la modernisation des sites de Lézignan historique, Saint-Pierre-des-Champs et Laroque-de-Fa.* ”

À terme, l'ensemble du territoire intercommunal sera maillé de manière cohérente, permettant à chaque habitant d'accéder librement à l'ensemble des déchetteries, quel que soit son lieu de résidence.



## UN INVESTISSEMENT STRUCTURANT POUR L'ENVIRONNEMENT

Le coût de la déchetterie des 3F s'élève à environ 1,4 million d'euros TTC, dans la continuité des réalisations précédentes. Au total, près de 8 millions d'euros auront été consacrés aux déchetteries sur les six dernières années. Un effort financier conséquent, assumé par l'intercommunalité, pour moderniser les équipements, améliorer le service rendu aux usagers et renforcer la performance environnementale du territoire.



# UNE ANCIENNE GARE TRANSFORMÉE EN MICRO-CRÈCHE INTERGÉNÉRATIONNELLE

À Saint-Couat-d'Aude, l'ancienne gare du village s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. D'ici septembre, ce bâtiment emblématique du patrimoine communal accueillera une micro-crèche de 12 places, un espace de bougeothèque et une salle dédiée aux activités intergénérationnelles. Un projet ambitieux porté par la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM), au service des familles et du lien social en milieu rural.



## UN PROJET AU CŒUR DES BESOINS DU TERRITOIRE

Propriété de la commune, l'ancienne gare et son terrain attenant ont été mis à disposition afin d'y développer un équipement innovant, pensé pour répondre aux réalités du territoire. Le projet prévoit la création d'une micro-crèche de 12 places, destinée aux familles du secteur, ainsi qu'aux assistants maternels et aux partenaires du réseau petite enfance. En complément, une bougeothèque permettra aux jeunes enfants d'explorer librement leurs capacités motrices dans un espace aménagé et sécurisé. Une salle polyvalente accueillera également des activités culturelles et des temps partagés avec les associations locales, notamment les aînés. Ce lieu hybride favorisera les rencontres entre générations, à travers des ateliers communs, des animations culturelles, un jardin partagé ou encore des moments conviviaux. Il s'inscrit pleinement dans une démarche inspirée des « Maisons des 1000 premiers jours », mettant l'accent sur le soutien à la parentalité, l'éveil culturel, l'accès à la nature et le développement harmonieux de l'enfant.

## PRÉSERVER L'ÂME DU LIEU

Au-delà de la création d'un nouvel équipement d'accueil, ce projet participe à la sauvegarde du patrimoine communal. L'ancienne gare conservera son identité architecturale et son histoire ferroviaire. L'aménagement intérieur et extérieur fera écho à cet héritage : éléments décoratifs en lien avec le train, univers inspiré des wagons, clins d'œil au passé du site... L'objectif est de préserver « l'âme de la gare » tout en l'adaptant aux usages contemporains. Une manière symbolique de faire voyager les enfants... sans quitter le village.





## UN LIEU POUR GRANDIR ET SE RENCONTRER

À travers ce projet, la CCRLCM réaffirme son engagement en faveur :

1. du développement des structures d'accueil en zone rurale,
2. du soutien à la parentalité et à la grand-parentalité,
3. du maintien du lien social avec une population vieillissante,
4. de l'accès à la culture pour tous,
5. et de la valorisation du patrimoine local .

La future micro-crèche de Saint-Couat-d'Aude ne sera pas seulement un lieu d'accueil pour les tout-petits : elle deviendra un véritable espace de vie intergénérationnel, ancré dans son histoire et tourné vers l'avenir.

### UN INVESTISSEMENT STRUCTURANT

Le montant total de l'opération s'élève à **1 462 000 € TTC**, incluant les travaux, les frais d'études et l'aménagement mobilier.

Comme à son habitude, la CCRLCM a su optimiser le plan de cofinancement de ce dossier, qui mobilise plusieurs partenaires institutionnels.



#### COÛT DE L'OPÉRATION

**1,462 M€ TTC**

SUBVENTIONNÉ À 62 % SOIT 0,906 M€ TTC



#### FINANCEMENT

**RÉGION OCCITANIE**

**0,043 M€ TTC**

**DÉPARTEMENT DE L'AUDE**

**0,167 M€ TTC**

**MSA**

**0,120 M€ TTC**

**FIDE**

**0,252 M€ TTC**

**CAF DE L'AUDE**

**0,324 M€ TTC**

Cette mobilisation témoigne de l'intérêt partagé pour le développement de solutions d'accueil innovantes en milieu rural.



Rendez-vous en septembre pour l'ouverture de cette nouvelle halte... pas ferroviaire, mais bien humaine et solidaire.

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026-2030

## 29 ACTIONS POUR LES FAMILLES EN RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS

Le 11 février 2026, la Communauté de Communes Région Léznignanaise Corbières Minervoises (CCRLCM) et la CAF de l'Aude ont officialisé la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030, lors d'un temps fort organisé à la Maison de la Famille à Léznignan-Corbières.

### UN CADRE STRATÉGIQUE AU SERVICE DES HABITANTS

Cette nouvelle CTG couvre l'ensemble du territoire intercommunal, soit 54 communes, et s'inscrit dans la continuité de la CTG précédente (2022-2025). Elle accompagne la mise en œuvre du Projet Social de Territoire, en renforçant les politiques locales en matière de petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité, accès aux droits, logement et lien social. Ce document a été élaboré pendant un an par trois chargés de coopération (deux venant de la CCRLCM et un de la ville de Léznignan-Corbières) et un technicien de la CAF. La démarche s'inscrit également dans une cohérence départementale, en lien avec le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), afin d'assurer une coordination des acteurs et une meilleure réponse aux besoins des familles.

### 29 ACTIONS NOUVELLES OU À PÉRENNISER

La CTG 2026-2030 constitue une feuille de route structurée autour de 29 actions, organisées en 2 grands axes et 6 sous-axes, avec une priorité forte : consolider et développer une offre de services adaptée aux réalités du territoire.

Les actions visent notamment :

- la structuration et le développement des services de soutien à la parentalité,
- la pérennisation et l'adaptation de l'offre d'accueil petite enfance,
- le renforcement des dispositifs enfance-jeunesse et à destination des adolescents,
- l'amélioration de l'accessibilité aux droits, en particulier pour les publics isolés,
- la consolidation du maillage territorial et des coopérations locales.



### UN ENJEU MAJEUR : LE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

La convention intègre un enjeu nouveau et structurant : la montée en puissance du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). Celui-ci reconnaît un rôle central aux collectivités locales, notamment depuis la loi du 18 décembre 2023, qui confie aux intercommunalités une mission renforcée autour de l'accueil du jeune enfant. L'objectif : proposer une réponse globale aux besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs parents, en facilitant l'accès à une solution d'accueil adaptée et à une offre de soutien à la parentalité.

## DES ENJEUX CONCRETS POUR LA PÉRIODE 2026-2030

La CTG répond à plusieurs défis prioritaires identifiés sur le territoire :

- maintenir et renforcer la qualité de l'accueil des jeunes enfants,
- soutenir les familles dans l'exercice de la parentalité, de la naissance à l'adolescence,
- développer l'accès aux droits, lutter contre l'illettrisme et favoriser l'accès au numérique,
- agir sur le logement, notamment face aux situations de précarité ou de violences intrafamiliales,
- lutter contre l'isolement, en particulier dans les zones rurales,
- renforcer la participation des habitants et adapter l'offre de services aux besoins réels.



## ENFANCE ET JEUNESSE



## UNE MOBILISATION COLLECTIVE DES ACTEURS

La Convention Territoriale Globale 2026-2030 repose sur une mobilisation partenariale forte et structurée. Elle est portée par la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM), en partenariat étroit avec la CAF de l'Aude. Sont également signataires : le SIVU à vocation scolaire de Roubia, Argens-Minervois et Paraza ainsi que les communes de Lézignan-Corbières, Canet-d'Aude, Conilhac-Corbières, Cruscades, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Fabrezan, Ferrals-Corbières, Ormaisons, Saint-André-de-Roquelongue, Moux et Lagrasse. Tout au long de l'élaboration de la CTG, le Conseil départemental de l'Aude et la MSA ont également été associés en tant que partenaires.

Cette dynamique collective illustre la volonté partagée des collectivités, des institutions et des partenaires sociaux de coordonner leurs actions pour proposer une offre de services cohérente, accessible et adaptée aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire intercommunal.

## LA MAISON DE LA FAMILLE : UN LIEU SYMBOLIQUE

La signature s'est tenue à la Maison de la Famille du Lézignanaise, récemment ouverte et pensée comme un espace ressource dédié au soutien à la parentalité : information, écoute, actions collectives et accompagnements individualisés.

# ENTREPRENDRE ICI, RÉUSSIR ICI LA CCRLCM AUX CÔTÉS DE NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS

Depuis fin 2024, la Communauté de Communes CCRLCM s'est engagée dans une démarche volontaire de soutien à l'économie locale avec la mise en place du dispositif « Aide au commerce et à l'artisanat ». L'objectif est simple : accompagner les personnes qui ouvrent ou reprennent un commerce sur le territoire, en leur permettant de bénéficier d'une aide financière pouvant aller

jusqu'à 3 000 €. Dans un contexte où l'installation commerciale représente souvent un défi important — investissements de départ, travaux, achat de matériel, mise aux normes — ce soutien vient jouer un rôle décisif. Il permet de sécuriser les premières étapes d'un projet et de renforcer la dynamique des centres-bourgs et des villages.

## DÉJÀ UNE VINGTAINE DE COMMERCES ACCOMPAGNÉS

Depuis le lancement du dispositif, près d'une vingtaine de commerces ont déjà été accompagnés sur l'ensemble du territoire de la CCRLCM. Une preuve concrète que cette démarche répond à un besoin réel et contribue directement à la vitalité économique locale.

## SOUTENIR LES PROJETS, FAIRE VIVRE NOS VILLAGES

À travers ce dispositif, la CCRLCM affirme une conviction forte : un territoire vivant passe aussi par ses commerces. Chaque ouverture ou reprise renforce la proximité, l'activité, et le lien social. La CCRLCM continuera donc à accompagner celles et ceux qui font le choix d'entreprendre ici, en encourageant l'installation de commerces et d'activités artisanales, au plus près des habitants.

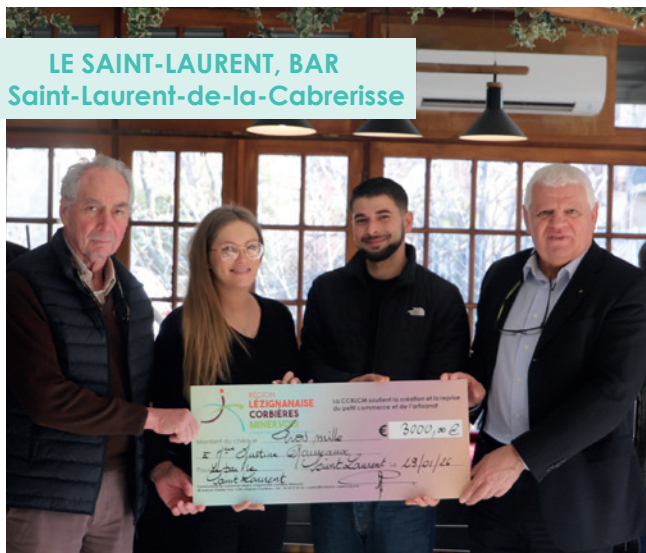
Ces commerces, chacun à leur manière, participent à la vie quotidienne du territoire : lieux de convivialité, services de proximité, espaces de rencontre, mais aussi attractivité touristique et emploi local.

### TROIS COMMERCES ONT DÉJÀ ÉTÉ SOUTENUS EN 2026

LE CAFÉ DE LA PROMENADE  
à Lagrasse



LE SAINT-LAURENT, BAR  
à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse



LE RESTAURANT O'MAZETTE  
à Fabrezan



## INTERVIEW

# MARJORIE CEPEDA CHARGÉE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS À LA CCRLCM

Réduire nos déchets, mieux trier, valoriser ce qui peut l'être : autant de gestes simples qui font une vraie différence au quotidien. Sur le territoire, la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois agit concrètement grâce à un service dédié à la prévention et à la gestion des déchets. Marjorie Cepeda, chargée de prévention, nous explique les solutions proposées aux habitants, notamment pour les biodéchets.

**INTERCO'MAG :** Pouvez-vous nous présenter votre rôle au sein de la Communauté de communes ?

**MARJORIE CEPEDA :** Je suis Marjorie Cepeda, chargée de prévention des déchets à la communauté de communes. Ma mission consiste à mettre en place des actions visant à réduire la quantité de déchets produits sur notre territoire, mais aussi leur impact. Aujourd'hui, l'un des grands objectifs, notamment concernant les biodéchets, est de diminuer le volume d'ordures ménagères.

**INTERCO'MAG :** Quels sont les enjeux liés aux biodéchets ?

**M.C. :** Il faut savoir que les biodéchets représentent environ 30% du contenu de nos sacs noirs et qu'une tonne d'ordures ménagères coûte 350€. Les valoriser à domicile permet de leur donner une seconde vie, en produisant du compost : il s'agit d'un engrais naturel. C'est un véritable atout pour enrichir et fertiliser les sols, qui en ont particulièrement besoin actuellement.

**INTERCO'MAG :** Que met en place la CCRLCM pour mieux gérer les biodéchets ?

**M.C. :** Sur notre territoire, nous proposons deux solutions principales. Tout d'abord, des composteurs individuels, disponibles au prix de 10 euros, financés à 90% par la CCRLCM, à retirer directement au siège de la communauté de communes. Ensuite, nous développons des composteurs collectifs sur l'ensemble du territoire. Une carte interactive accessible via notre site internet permet de localiser facilement les différents points d'implantation. Nous proposons également le prêt gratuit de broyeurs : le broyat est une matière très utile et même essentielle pour réussir son compost.



**INTERCO'MAG :** Quels sont les ingrédients indispensables pour obtenir un compost de qualité ?

**M.C. :** Un bon compost repose sur un bon équilibre entre deux types de matières. D'un côté, la matière dite "verte", issue principalement des déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, marc de café, etc. De l'autre, la matière "brune", qui provient plutôt du jardin : feuilles mortes, petites branches... Ces branchages peuvent d'ailleurs être broyés, ce qui facilite leur intégration au compost.

**INTERCO'MAG :** Comment bénéficier du prêt de broyeurs domestiques ?

**M.C. :** Pour emprunter un broyeur domestique électrique auprès de la communauté de communes, il suffit d'en faire la demande soit par téléphone au 04.68.27.03.35 soit par mail à [tri@ccrlcm.fr](mailto:tri@ccrlcm.fr). Ensuite, une courte formation à la sécurité est obligatoire avant le prêt gratuit. Le broyeur permet de réduire des branches jusqu'à 3,5 cm de diamètre. Le broyat obtenu est très utile, que ce soit pour améliorer son compost ou pour pailler son jardin.

## LE TRI PREND VIE !

Découvrez notre film d'animation inspiré du guide de collecte du tri. Un format court, ludique et 100 % utile.



À voir sur la chaîne  
YouTube CCRLCM.



# CULTIVONS LA LAÏCITÉ

## UN TERRITOIRE EN DIALOGUE

Pendant deux semaines, le Lézignanais a accueilli une quinzaine citoyenne consacrée à la laïcité, réunissant habitants, scolaires et acteurs locaux autour d'une valeur essentielle de la République. Portée par la Fédération Audoise des Œuvres Laïques (FAOL), cette initiative a rassemblé plus de 3 000 participants, témoignant d'un réel intérêt pour les enjeux du vivre-ensemble.

Pensée comme une démarche de long terme, Cultivons la laïcité s'est construite en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois, les collectivités, les associations et les établissements scolaires. Théâtre, cinéma, conférences, expositions et temps conviviaux ont rythmé la programmation, déployée dans plusieurs communes du territoire.



**Cultivons la LAÏCITÉ**

**Banquet de Clôture**  
**Vendredi 12 décembre 2025**  
Salle des fêtes de CAMPLONG D'AUDE

18h - Apéritif laïque théâtralisé avec le Théâtre de l'hyménée

Suivi d'un repas ( civet de joue de porc/nougat glacé et son coulis de fruits rouges/vin : 20€  
réservation obligatoire (jauge limitée) par chèque à l'ordre de l'amicale laïque de Camplong à envoyer avant le 05/12/2025 à la  
CCRLCM, 48 avenue Charles Cros, 11200 Lézignan-Corbières )

21h - concert des Grandes bouches «La vie de tempête - Jaurès assassiné»  
(concert seul : gratuit)

RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS  
FAOL la ligue de l'enseignement Aude  
CAMPLONG D'AUDE Un village à vivre  
association laïque camplong d'aude



Parmi les temps forts, une exposition et une conférence consacrées à Jean Jaurès ont proposé un éclairage historique sur la laïcité, tandis que le spectacle *Matin brun*, adapté du texte de Franck Pavloff, a interrogé les dérives autoritaires et la responsabilité citoyenne. Le cinéma a également trouvé sa place, avec des projections suivies d'échanges, favorisant le débat et la réflexion collective.

La jeunesse a occupé une place centrale dans cette quinzaine, notamment à travers la rencontre avec Latifa Ibn Ziaten, dont le témoignage a suscité une forte mobilisation des élèves et ouvert un dialogue approfondi sur la radicalisation, la tolérance et les valeurs républicaines.

Au-delà des événements, cette quinzaine a affirmé une ambition claire : faire de la laïcité une valeur vivante, partagée et discutée, en s'appuyant sur la culture, l'éducation et la rencontre pour renforcer la conscience citoyenne sur le territoire.



**SPECTACLES**

**30 AVRIL**

Danse - Paradox -  
Mise en bouche

19h  
Espace culturel des Corbières  
Ferrals-les-Corbières

**1 7 MAI**

Théâtre - On fabrique  
on vend on se paie

21h  
Espace culturel des Corbières  
Ferrals-les-Corbières

**30 ET 31 MAI**

Art de la rue  
Burning Scarlett

18h30  
Musée Spiktri  
Ferrals-les-Corbières

**CONCERTS  
DU CONSERVATOIRE**

**3 JUIN**

Moment musical :  
Chorales,  
classes de chant  
et guitaristes

18h  
FAM le Carignan  
Ribaute

**17 JUIN**

Fête de la musique

17h  
Médiathèque intercommunale  
(MILCOM)  
Lézignan-Corbières

**2 26 JUIN**

Spectacle des élèves  
"Les chansons engagées"

16h et 21h  
Espace culturel des Corbières  
Ferrals-les-Corbières



J'adore recevoir  
le magazine directement  
sur ma tablette,  
et vous ?

Conception : Rangoon - RCS 434076618 - Crédit photo : Shutterstock

## VOTRE MAGAZINE **Interco**'mag VOUS SUIT PARTOUT !

Que vous soyez en voyage, en déplacement pour le travail ou bien que vous viviez hors de notre communauté de communes, restez informé sur toute l'actualité de votre territoire, en vous abonnant à la version numérique !



**ABONNEZ-VOUS** ▶  
**EN SCANNANT CE QR CODE !**

ou rendez-vous sur :  
[www.ccrbcm.fr/abonnement-journal-en-ligne](http://www.ccrbcm.fr/abonnement-journal-en-ligne)

